

---

# Les friches industrialo-minières, supports du Schéma régional de cohérence écologique – Trame verte et bleue du Nord Pas-de-Calais

Laurène Wiesztort\*<sup>1,2</sup>

<sup>1</sup>Univ. Artois, EA 2468, Discontinuités – Université d’Artois : EA2468 – Maison de la recherche 9 rue du Temple - BP665 62030 Arras cedex, France

<sup>2</sup>LADYSS, UMR 7533 CNRS – Laboratoire Ladyss – France

## Résumé

L’ex-région Nord Pas-de-Calais est la plus artificialisée de France, en raison de son histoire (guerres, exploitation du charbon, forte urbanisation). Depuis les années 2000, elle a choisi de se lancer dans un projet de planification verte de son territoire (Wiesztort, 2011). Elle propose deux projets territoriaux qui s’attachent à améliorer le paysage régional : le projet d’armature verte de la métropole lilloise et la trame verte et bleue régionale, plus récemment le SRCE-TVB. Cela passe notamment par le retraitement des friches industrielles qui ponctuent l’ensemble du territoire et le plan forêt (Galochet, Wiesztort, 2016). Au cœur de ces deux projets, les friches industrialo-minières tiennent une place particulièrement importante. Elles sont les supports des projets les plus ambitieux et les clés pour répondre également aux besoins des citoyens d’avoir accès à plus d’espaces de nature et de loisirs à proximité de chez eux. La région Nord Pas-de-Calais va alors penser des cœurs de nature aux multiples vocations et paysages toujours plus verts sur les friches industrialo-minières. La Trame verte et bleue, inscrite dans le Grenelle de l’environnement de 2007 et dans la loi de 2010, est motivée par le constat de l’importante fragmentation écologique du territoire français induisant un fractionnement et une fragilisation des populations végétales et animales, y compris pour les espèces ordinaires (Debray, 2011). Ce constat est d’autant plus important dans cette région au lourd passé ayant entaché le territoire en détruisant les espaces naturels (forêts, marais, etc.). La Trame verte et bleue a pour objectif de reconnecter les quelques espaces de nature (tels que les terrils sur lesquels la nature a repris ses droits) tout en permettant leur redistribution géographique dans un contexte de changement climatique (Toublanc, Bonin, 2012) en apportant des services écosystémiques aux territoires et à leurs habitants (Maris, 2014 ; Bertrand, Bierry, 2016). Les cavaliers, anciennes voies ferrées de l’activité minière, longtemps perçus, à l’instar des friches minières, comme des handicaps territoriaux qui fragmentaient l’ensemble du territoire (Bruyelle, 1980), vont alors devenir des linéaires permettant de créer un réseau écologique (Melin, 1997, Burel, Baudry, 1999) entre les cœurs de nature (bois, marais, anciennes friches, ...) mais aussi créer des linéaires verts de randonnée à travers l’ancien pays noir.

**Mots-Clés:** SRCE, TVB, friches industrialo, minières, cœur de nature, corridor écologique

---

\*Intervenant